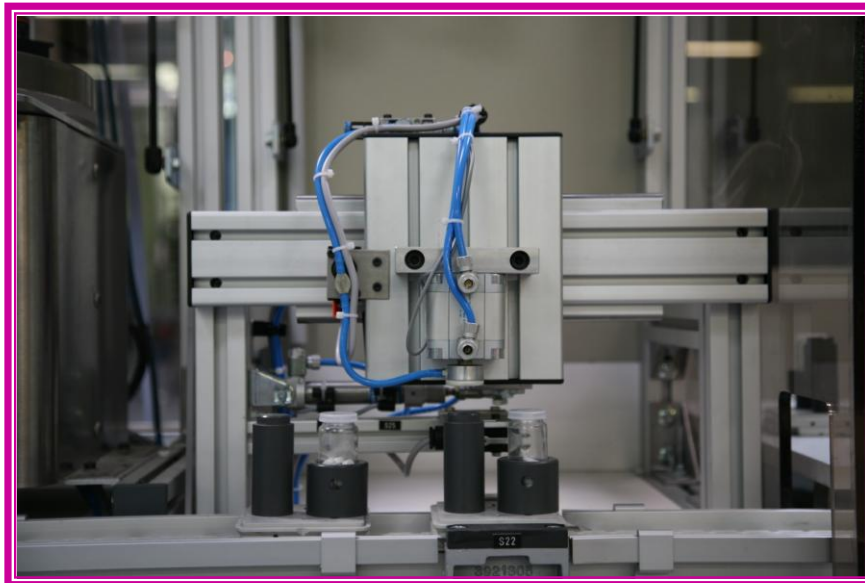




Choisir sa formation professionnelle...



Baccalauréat Professionnel M.E.I.

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Présentation du métier

Le titulaire du baccalauréat professionnel **Maintenance des Équipements Industriels (M.E.I.)** est un technicien dont les activités consistent à :

- Réaliser la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel,
- Participer à l'amélioration et à la modification des équipements sur lesquels il intervient,
- Participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.

Contexte des activités professionnelles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des Équipements Industriels exerce ses activités dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques extrêmement diversifiés. Il est fonctionnellement rattaché au service maintenance et intervient seul ou en équipe.

Les conditions d'exercice du métier diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le premier cas, le travail s'effectue le plus souvent en milieu industriel. Dans le second, il peut être nécessaire de se déplacer sur les lieux où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée.

- Construction automobile ;
- Agroalimentaire ;
- Aéronautique ;
- Ascenseurs...

**LYCEE PROFESSIONNEL
JULES VERNE**

75, route de Saint Clément
B.P. 137
69173 TARARE Cedex

Tel : 04 74 05 00 74
Fax : 04 74 05 34 00
Mél : ce.0690130s@ac-lyon.fr

Qualités requises

Dans toutes ses activités, le bachelier professionnel en Maintenance des Équipements Industriels doit :

- prendre en compte la santé et la sécurité des personnes ;
- préserver l'environnement et les biens ;
- respecter les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

De ce fait, il se doit de faire preuve de :

- rigueur ;
- logique ;
- sens de la précision ;
- esprit d'analyse ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- sens du dialogue.

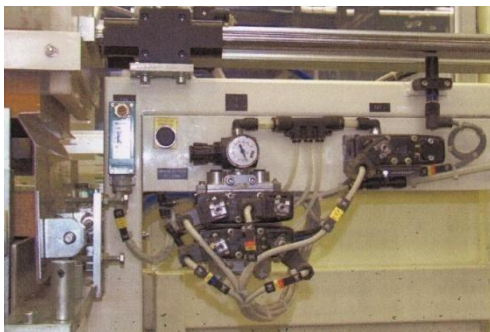
Spécificités de la formation

Cette formation dont la spécificité principale est la polyvalence, fait appel à des bases solides dans les domaines suivants :

Mécanique : démontage, changement de pièces (roulements, joints, etc.), remontage.

Électricité : distribution et utilisation de l'énergie électrique, motorisation des machines.

Pneumatique : distribution et utilisation de l'énergie fournie par de l'air sous pression (air comprimée).



Hydraulique: distribution et utilisation de l'énergie fournie par de l'huile sous pression.

Automatisme: programmation des systèmes industriels afin d'obtenir un fonctionnement automatisé.

Gestion de maintenance : calendrier de suivi de l'entretien des machines.

Organisation des enseignements

Classes :	Heures / semaine		
	SEC	1ÈRE	TERM

Enseignements généraux	15.5	17	16.5
Mathématiques	4	4	4
Sciences - Physiques			
Économie - Gestion	1	1	1
Français	4.5	4.5	4.5
Histoire - Géographie			
Langue vivante	2	2	2
Arts appliqués	1	1	1
Éducation physique et sportive	2	3	3
Prévention Santé Environnement / Secourisme	1	1.5	1

Enseignement professionnel	13.5	13.5	13.5
----------------------------	------	------	------

Accompagnement Personnalisé	2	2	2
Enseignement Général Lié à la spécialité	1.5	1.5	1.5

Périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme et, à ce titre, doivent être en interaction avec la formation donnée au lycée professionnel.

Ces périodes permettent au candidat d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques, et de prendre conscience de l'importance, et de la compétence de tous les acteurs et services de l'entreprise.

Durant ces périodes, le candidat, intervient sur des équipements en grandeur réelle (dimensions, poids, puissance) lui permettant ainsi d'utiliser des matériels ou des outillages spécifiques dont ne disposent pas forcément les établissements scolaires.

La formation en milieu professionnel d'une durée de 22 semaines, se répartit comme suit, sur les trois années de formation.

DURÉE DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL			
CLASSE :	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
Période 1	6 semaines		
Période 2		10 semaines	
Période 3			6 semaines



Perspectives d'évolution

Les responsabilités assumées par le titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des équipements industriels durant son parcours professionnel pourront le conduire à encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance. La reconnaissance des compétences par la validation des acquis de l'expérience (VAE), contribuera à élargir ses possibilités d'évolution professionnelle.